

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

En application de l'article 4 du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal sont priés d'assister à la réunion de ce conseil, qui aura lieu

Le vendredi 5 juin 2026 à 17h15

à la salle du conseil

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire les délégués titulaires et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 27 septembre 2026.

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral du 11 mai 2026 relatif à la désignation des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales.

Une convocation et l'ordre du jour des autres points de ce conseil municipal seront transmis dans les formes et délais habituels.

Estaing, le 12 mai 2026

Le Maire, Nathalie COUSERAN

